

Ganshoren, le 05/03/2021



CPAS GANSHOREN OCMW
Home Heydeken

Mesdames, Messieurs,
Chères familles,

Concerne : Assouplissement des mesures au Home Heydeken

Suite à la **vaccination de plus de 95% de nos résidents** et l'absence de cas positifs, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer un assouplissement des mesures au sein de la maison de repos.

Aujourd'hui, nous pouvons vous informer que les **possibilités de visites seront élargies**. Toutefois, contrairement à ce qui est prévu dans notre règlement d'ordre intérieur, **la prise de rendez-vous** reste nécessaire pour pouvoir s'assurer de l'application correcte des mesures sanitaires et afin de nous permettre de contrôler les flux de visiteurs.

- Les visites de **5 personnes par résident**, y compris les enfants de moins de 12 ans, seront progressivement autorisées avec un **maximum de 2 personnes en même temps**. Dans le cas où deux visiteurs souhaitent venir ensemble, la visite ne pourra pas avoir lieu dans la chambre. Toutefois, la bulle de 5 personnes doit être la même durant 2 semaines consécutives.
- Les visites sont organisées tous les jours, week-end compris, entre **10H30 et 19H00, sur rendez-vous. (sauf à l'heure des repas 12h -13h et 17h30-18h)** Les espaces dédiés aux visites ou extérieurs restent privilégiés.
- Le rendez-vous doit être pris auprès des assistantes sociales, Mme Evelyne VANDENBRANDT – 02/600.19.33 - evandenbrandt@cpasgan.irisnet.be ou Mme Julie DISTELMANS – 02/422.57.06 – jdistelmans@cpasgan.irisntet.be **au moins un jour avant la visite et suivant les disponibilités.**
- **Les modalités déjà mises en place restent toujours d'actualité et ce, pour chaque visiteur** : port du masque (de préférence un masque chirurgical) pendant toute la durée de la visite, distanciation physique, désinfection des mains, registre d'entrée et de sortie, signature de la déclaration sur l'honneur.
- Nous insistons également pour ne rendre visite **qu'à votre proche** et éviter le contact avec les autres résidents ou les membres du personnel. **La consommation de nourriture ou de boisson durant la visite reste interdite** étant donné l'obligation de garder le masque.

- Nous vous rappelons qu'une **toilette** pour les visiteurs a été prévue au rez-de-chaussée à côté de la cafétéria.

Nous sommes également très heureux de pouvoir vous informer que les **activités journalières de groupes** pourront s'intensifier progressivement, tout en respectant les mesures d'hygiène requises.

La cafétéria n'est toujours accessible qu'aux résidents, l'espace ne permettant malheureusement pas d'y accueillir les visiteurs étant donné la distanciation physique requise.

Le **Comité des Résidents** se réunira à nouveau, mais uniquement avec les résidents de la maison de repos afin qu'ils puissent s'exprimer.

Les **sorties non-encadrées** pour certains résidents seront également à nouveau autorisées après en avoir averti les assistantes sociales ou le service des soins. Une séance d'informations à ce sujet sera organisée avec les résidents concernés afin de leur rappeler les mesures d'hygiène qui s'imposent. **Les nuitées en-dehors de la maison de repos ne sont pas autorisées.**

Pour plus de renseignements concernant ces nouvelles informations, ou pour toute autre question, les assistantes sociales restent à votre disposition.

Toutes ces mesures devront être appliquées collectivement (sans distinction entre personnes vaccinés et non-vaccinés).

Nous réalisons que ces nouvelles mesures d'assouplissement tant attendues représentent la lumière au bout du tunnel. Nous voulons cependant rappeler qu'elles devront être adaptées en cas de changement de phase au sein de l'institution.

Si nous continuons à respecter toutes les précautions demandées, nous limiterons le risque de nouvelles contaminations.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration lors de ces derniers mois.

A très bientôt.

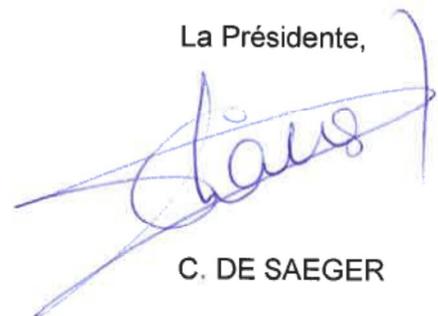
Cordialement,

Le Secrétaire général temporaire,



P. PARDON

La Présidente,



C. DE SAEGER